



Chorés Fans

Complexe sportif du Château Blanc
85 rue de la Pontonnerie
45700 – VILLEMANDEUR
choresfans@gmail.com
06-16-06-03-88

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° 451007290

BULLETIN D'ADHESION SAISON 2024/2025

Je soussigné(e) Mr, M^{me}, M^{lle} :

Adresse :

Mail :

Tel :

Valide l'inscription pour la saison 2024-2025 en tant que responsable légal de :

Date de naissance :

Horaire(s) choisi(s) :

Pour la saison en cours, je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association **CHORÉS FANS** (disponible sur simple demande), les mesures sanitaires soumises à l'évolution épidémique et à régler la cotisation indiquée ci-dessous (Pass'sport et Pass'loisirs acceptés). Le règlement peut s'effectuer par virement (lien pay Asso reçu par mail), par chèque (ordre Chorés Fans) ou en espèce :

- ☞ **25 €** : frais annuels d'inscription par adhérent (adhésion FFD, assurance, reportage photos et vidéos).
- ☞ **144 €** : cotisation annuel (pour les cours d'une heure par semaine).
- ☞ **189 €** : cotisation annuel (pour les cours d'une heure et demie par semaine).

Remise sur la cotisation de **20 %** pour les personnes d'une même famille et/ou pour l'inscription à un autre cours.

PIECES A FOURNIR DES LA REPRISSE DES COURS :

- ⇒ **Un certificat de santé** (pour les nouveaux adhérents) ou **le questionnaire de santé** (pour les anciens adhérents).
- ⇒ **Une attestation d'assurance Responsabilité Civile.**

INFORMATIQUE-FICHIERS-LIBERTÉS :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 et suivant de la Loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.

URGENCE :

J'autorise, en cas d'urgence, l'association à faire procéder à toute intervention médicale ou chirurgicale que pourrait exiger l'état de mon ou mes enfants.

DROIT A L'IMAGE :

Des prises de vues photographiques et vidéo seront effectuées tout au long de l'année ; les parents ne souhaitant pas que leur(s) enfant(s) en fasse l'objet doivent le signaler dans la mention ci-dessous :

- J'accepte les prises de vues photographiques et vidéo (le refus entraîne une non-participation au gala).
- J'accepte leur diffusion sur les réseaux sociaux et le site de l'association.
- Je m'engage à suivre les valeurs de l'association Chorés Fans :
 - Respecter les horaires, mes co-danseurs et mes professeurs.
 - M'investir dans les entraînements et l'apprentissage des chorégraphies.
 - Danser et se faire plaisir !!!

Fait le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé » manuscrite)